

d'appuyer. Le Conseil, dans sa dernière séance, a accordé une allocation de 300 francs à la Société pour contribuer aux dépenses de la reproduction de ce plan.

M. le Président est chargé de transmettre à M. le maire les remerciements adressés par la Société à l'Administration et au Conseil municipal.

La Société exprime ensuite sa reconnaissance à son président, M. Souhart, pour le zèle et le dévouement qu'il a apportés pour mener à bonne fin l'exécution de ce travail depuis longtemps réclamé.

Admission, comme membres titulaires de MM. J. B. DERVILLÉ, professeur au collège de Compiègne, présenté par MM. de Marsy et Sorel, et RIFF, juge suppléant au tribunal civil, présenté par MM. Sorel et Brosselard.

M. de Marsy signale à l'attention de la Société la publication considérable que M. l'abbé Salembier vient de consacrer à Pierre d'Ailly. Ecrivain une thèse de théologie, M. Salembier a dû donner la place la plus importante à l'examen des œuvres et des doctrines du célèbre cardinal, cependant il a consacré des chapitres étendus à la biographie de celui qu'il considère avec raison comme un enfant de Compiègne. Du reste, le livre de M. Salembier, *Petrus de Alliaco* (1), vient de valoir à son auteur le titre de docteur en théologie à l'Institut catholique de Lille.

Sur la proposition de M. de Marsy, le titre de membre correspondant est décerné à M. l'abbé SALEMBIER.

M. Méresse communique un estampage de l'inscription de la cloche de la chapelle de Bermont qu'il a exécuté dans un récent voyage fait à Domremy, avec M. Sorel. Il croit pouvoir adopter définitivement la lecture AVE MARIA DEI MATER UNIGENITI (2).

#### SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1886.

M. Souhart, président, dépose le premier exemplaire de la reproduction du plan de Chandellier.

A la suite des élections annuelles, M. A. de Roucy est élu président pour 1887, et M. l'abbé Gordière, vice-président.

(1) Lille, Imp. Lefort, 1886, in-8.

(2) Le déchiffrement de cette légende a fourni l'objet d'intéressantes observations dans l'*Intermédiaire* et le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*.